

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 23 (1931)
Heft: 2

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sommation de certains marchés, sans négliger le développement des assurances sociales qui maintiennent une possibilité de consommation aux travailleurs, empêchés de travailler pour une cause quelconque indépendante de leur volonté.

Les patrons estiment, au contraire, que les mesures suggérées par les ouvriers ne seraient pas seulement inopérantes, mais qu'elles iraient à l'encontre des buts poursuivis et provoqueraient les troubles les plus graves. Ils sont convaincus, par contre, que l'une des mesures essentielles pour essayer de rétablir l'équilibre économique doit consister dans la réduction des coûts de production et des frais de distribution, de manière à réaliser, par l'accroissement du pouvoir d'achat de l'ensemble des consommateurs, l'élargissement des débouchés.

En raison de cette différence de vues, la Commission invite le Bureau à poursuivre ses recherches afin d'aboutir ultérieurement, si possible, à un rapprochement des points de vue et à une action positive.

Après avoir adopté le rapport de sa commission, le Conseil d'administration a décidé d'inscrire à nouveau la question du chômage à l'ordre du jour de sa session d'avril.

Il a, en outre, chargé le directeur du Bureau international du travail de lui présenter, pour cette session, un mémorandum sur les possibilités de saisir la Commission d'étude pour l'Union européenne, qui aura sa prochaine réunion au mois de mai, des propositions concernant une action pratique dans le domaine du chômage, tout en continuant lui-même ses recherches et son action du point de vue international.

Le Conseil d'administration a examiné ensuite le rapport de M. Albert Thomas sur l'activité du Bureau international du travail.

Il a adressé ses chaleureuses félicitations à M. H. B. Butler, directeur-adjoint, pour le remarquable rapport qu'il a présenté sur son voyage aux Etats-Unis et au Canada.

Le Conseil d'administration a fixé au 21 octobre 1931 l'ouverture de la Conférence technique préparatoire maritime.

Il a décidé de se réunir lui-même pour sa cinquante-deuxième session le 18 avril prochain.

Education ouvrière.

Centre d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds.

Le rapport d'activité pour 1930 vient de paraître. Il rappelle que, depuis sa création au début de 1926, le centre d'éducation ouvrière de La Chaux-de-Fonds a organisé:

62 conférences, séances artistiques, soirées théâtrales et concerts qui ont groupé	31,000 auditeurs
55 visites d'art ou industrielles et excursions scientifiques qui ont groupé	2,100 »
477 causeries et séances de cours qui ont groupé	15,800 »
soit	
594 séances en cinq années qui ont groupé	49,000 »
et 6 voyages qui ont réuni plus de 700 participants de toute la Suisse romande: en Provence, à Vienne, à la Côte-d'Azur, en Bourgogne et à la Côte-d'Or, en Corse.	

L'année 1930 marque un nouveau progrès dans l'activité du C.E.O. puisque pour la première fois le chiffre de 10,000 auditeurs a été dépassé. La crise de chômage dont souffre la région horlogère a engagé le centre d'éducation à créer en faveur des chômeurs toute une activité qui leur permet d'occuper d'une manière utile et agréable une partie de leurs loisirs. Le centre a pris l'initiative de convoquer un comité pris dans tous les milieux et qui s'est donné pour tâche de recueillir les fonds qui lui permettraient d'offrir aux enfants de chômeurs un cadeau à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le succès de cette entreprise a dépassé toutes les espérances, puisque en deux semaines une somme de plus de fr. 18,000.— était réunie et qui permit de donner à plus de mille enfants, soit une paire de chaussures, soit des lainages ou effets d'habillement neufs, avec quelques friandises ou jouets.

La statistique pour 1930 s'établit comme suit:

a) Conférences et soirées artistiques	6,100	présences
b) Visites, excursions, voyages	210	»
c) Causeries	2,500	»
d) Cours	500	»
e) Séances pour les chômeurs	1,650	»
		10,960 présences

L'appui financier n'a pas fait défaut, le centre a reçu pour fr. 3455.— de subventions de diverses organisations. Les membres adhérents lui ont remis fr. 729.— en cotisations. Les recettes totales se sont élevées à fr. 6264.15 et les dépenses à fr. 6081.95 laissant un boni d'exercice de fr. 182.20. Les organisations subventionnantes sont au nombre de 20 y compris l'Association des membres individuels groupant 162 membres payant un minimum de fr. 3.— de cotisation annuelle. Le compte des voyages balance avec fr. 30,242.40 et un solde en caisse de fr. 363.15.

Université ouvrière et Centre genevois d'éducation ouvrière.

Depuis de nombreuses années, l'Université ouvrière de Genève fait preuve d'une activité vraiment remarquable. Favorisée par la proximité d'une université dont le corps enseignant s'est particulièrement intéressé à son œuvre, l'Université ouvrière n'a connu que le succès sous la présidence dévouée de Ernest Joray et depuis sa maladie sous la présidence de Armand Bossard, non moins dévoué.

Le rapport d'activité pour la période comprenant les mois d'octobre, novembre et décembre 1930 est réjouissant et sa réussite est un encouragement pour tous ceux qui travaillent au développement de l'Université ouvrière. Les conférences et cours divers ont enregistré 4750 présences.

Ensuite de nouvelles dispositions prises entre la centrale suisse d'éducation ouvrière et l'Union des syndicats du canton de Genève, il a été créé le centre d'éducation ouvrière qui forme une sous-section de l'Université ouvrière et représente à Genève la centrale suisse d'éducation ouvrière.

Son but est de compléter l'activité de l'Université ouvrière en organisant des cycles de conférences, causeries, soirées musicales et cinématographiques des excursions scientifiques, des visites et des voyages d'étude. Le centre genevois d'éducation ouvrière est autorisé à donner des conférences par T.S.F. grâce à un accord intervenu avec Radio-Genève. Le centre genevois d'éducation ouvrière s'efforce de faire à l'éducation populaire la place qu'elle mérite dans la vie de la cité des nations.